



Montreuil, le 1^{er} Décembre 2011

MINISTERE de la FONCTION PUBLIQUE

Monsieur François SAUVADET
Ministre de la Fonction Publique
127, rue de Grenelle
75007 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Les organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, UNSA, SOLIDAIRES ont décidé de faire du 13 décembre une nouvelle journée nationale de mobilisation interprofessionnelle unitaire.

Elles condamnent les plans d'austérité successifs qui mettent à mal l'économie, les services publics, et entraînent des conséquences ravageuses pour l'ensemble des salariés.

S'agissant des agents publics, nous dénonçons :

- la réforme territoriale
- les suppressions de postes massives dans la Fonction publique
- le gel du point d'indice depuis deux ans
- la baisse globale des rémunérations
- la dégradation des conditions de travail
- la réforme injuste des retraites
- la hausse des cotisations retraite
- la taxe sur les complémentaires
- l'instauration d'un jour de carence dans la Fonction publique

Autant de décisions qui contribuent à une dégradation importante de la situation de tous les agents et de la qualité du service public rendu.

La CGT condamne ces décisions imposées au mépris du dialogue social le plus élémentaire.

Cette politique fait payer la crise aux salariés. Elle cherche à les diviser et à les culpabiliser et accroît de manière forte les inégalités et les graves difficultés auxquelles sont confrontés un nombre sans cesse croissant de citoyens.

D'autres choix sont possibles et nécessaires pour réorienter les politiques en cours dans le sens du progrès social.

La CGT formule pour cela dix exigences :

- 1 - Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux.**
- 2 - Contrôler les aides publiques aux entreprises.**

.../...

.../...

- 3 - Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.
- 4 - Supprimer les exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires.
- 5 - Stopper les suppressions d'emplois.
- 6 - Développer les politiques publiques et les moyens des services publics.
- 7 - Réformer la fiscalité en profondeur.
- 8 - Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits.
- 9 - Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.
- 10 - Mettre en place un fonds européen de solidarité social et de développement économique.

En conséquence, dans le cadre de la journée unitaire interprofessionnelle, la Fédération CGT des Services Publics dépose un préavis de grève de 0 à 24 heures pour la journée du 13 décembre 2011 pour l'ensemble de son champ d'intervention afin que les personnels et salariés puissent prendre part aux initiatives décidées dans les territoires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la Fédération CGT des Services Publics,
Baptiste TALBOT,



Secrétaire général